SOCCAD
LYON RHÔNE ALPES
Groupe Arthaud & Associés

- Expertise Comptable
- Audit
- Conseil

ASSOCIATION HANDI LYON RHONE
62/64 cours Albert Thomas
69008 LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES

COMPTES DE L'ASSOCIATION ARRETES

AU 31 DECEMBRE 2016

SOCCAD SARL

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
Capital de 7622,24€
2, Allée des Séquoias – Immeuble Le Meltem – 69760 LIMONEST
Tél : 04 78 27 12 05 / E.mail : contact@soccad.fr
Siret : 312 729 106 00046 / TVA Intracommunautaire : FR32 312 729 106

SOCCAD RHONE-ALPES
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

ASSOCIATION HANDI LYON RHONE
62/64 COURS ALBERT THOMAS
69008 LYON

A l'Assemblée Générale HANDI LYON RHONE,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale constitutive du 10 avril 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association HANDI LYON RHONE tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 3.3 de l'annexe des comptes dans lequel est décrit le résultat exceptionnel.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les informations contenues dans vos états financiers reflètent la situation financière de votre association et la réalisation des objectifs par rapport aux financements accordés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 13 juin 2017

Le Commissaire Aux Comptes

SOCCAD Lyon Rhône-Alpes
Yann BERTHAUD
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

1 Faits majeurs de l'exercice

Il n'y pas d'évènement significatif à signaler.

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

1.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.1.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2016-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.1.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.1.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau en annexe.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau en annexe.

2.1.2.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions et agencements	Linéaire	15 ans
Installations techniques, matériels et outillages industriels	Linéaire	2 à 15 ans
Matériel de bureau	Linéaire + Dégressif	2 à 5 ans 3 ans
Matériel informatique	Linéaire + Dégressif	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 6 ans

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.1.3 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	239 441	239 441	
Autres	92 361	92 361	
Charges constatées d'avance	22 044	22 044	
Total	**353 846**	**353 846**	

2.1.4 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
CAT 23/07/2013	200 000	200 000		
CAT 23/07/2013	200 000	200 000		
CAT 23/07/2013	200 000	200 000		
Part BBC	305 305	305 305		
CAT FIXE	150 000	150 000		
Total	**1 055 305**	**1 055 305**		

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.1.5 Charges constatées d'avance

Charges de fonctionnement (notamment locations)	2 594 €
Honoraires Avocats	19 450 €
Total	**22 044 €**

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	**987 030**			**987 030**
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise	814 606			814 606
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	172 424			172 424
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	**Provisions au début de l'exercice**	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions : reprise de l'exercice**	**Provision à la fin de l'exercice**
Provisions pour IDR	320 486	360 471	320 486	360 471
Provision pour impôt	4 629	1 364	2 351	3 642
Total	**325 115**	**361 835**	**322 837**	**364 113**

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Un accord d'entreprise a été signé le 28/03/2008.

L'indemnité de départ en retraite a été calculée en utilisant le nouveau barème spécifié dans l'accord d'entreprise.

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à : 229 600 €. Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite.

Par ailleurs, les charges sociales et fiscales ont été calculées à hauteur de 57% de l'indemnité soit 130 871 €.

Le total, soit 360 471 €, est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.4 Fonds dédiés – Tableaux de suivi

2.2.4.1 Subventions de fonctionnement affectées

Situations / Ressources	Montant des subventions affectées au projet	Fonds à dégager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Agefiph Cap Emploi	215 098			215 098	215 098
Total	**215 098**			**215 098**	**215 098**

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.5 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 407	46 407		
Dettes fiscales et sociales	600 895	600 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	7 736	7 736		
Produits constatés d'avance	21 000	21 000		
Total	**676 038**	**676 038**		

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

2.2.6 Informations à caractère fiscal

L'association est assujettie aux impôts commerciaux pour les activités de prestations de services isolées dans un secteur d'activité distinct.

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de l'entité à la clôture de l'exercice s'élève à 1 893€, contre 108€ en 2015.

Au compte de résultat fiscalisé, l'entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges sociales.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.
Il traduit le droit au CICE acquis par l'entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière de recrutement.

2.2.7 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 21 000 €. Ils correspondent à la réception d'un acompte de 70% du montant de la subvention versée par la DIRECCTE.

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	
Prestations de service	35 591
Subventions	3 809 814
Reprises sur provisions, transferts de charges	746 318
Autres produits	2 658
Total	**4 594 382**

3.2 Information sur les charges d'exploitation

Pas d'information spécifique à mentionner pour l'exercice 2016.

3.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à -328 882 €. Il correspond :

- aux charges exceptionnelles liées aux 296 923 € de dépenses réalisées dans le cadre du plan d'engagement pluriannuel de Cap Emploi 69 demandé par le Comité de Pilotage Régional (CPR) et initié en 2014.

 Il s'agit de :

 - charges externes : 139 918 €
 - impôts et taxes : 7 749 €
 - salaires : 131 312 €
 - dotation aux amortissements liée à l'achat de matériel : 17 945 €.
- à l'abandon de créance auprès du Groupement d'Employeur Handi Lyon Rhône pour 31 904 €.

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

3.4 Transferts de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 746 319 € et concernent principalement :

- la reprise de la provision IDR N-1 : 320 486 €,
- les transferts de charges rattachées aux dépenses liées au plan d'engagement CPR et reclassées en exceptionnel : 298 061 €,
- la mise à disposition de personnel au Groupement d'Employeurs Handi Lyon Rhône pour 51 869 €.

3.5 Ventilation de l'effectif moyen au 31/12/2016

Catégories	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	5	/
Non cadres	50	/
Total	**55**	/

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

4 Autres informations

4.1 Information relative à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles s'est élevé à 0 € en 2016.

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Document Classification: KPMG Confidential

KPMG

Bilan actif

ASS Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif			Exercice			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2015
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	6 526	6 526		
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	6 526	6 526		
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	434 696	267 495	167 200	196 181
		Inst.techniques, mat.out.industriels				
		Autres immobilisations corporelles	410 867	289 614	121 252	155 346
		Immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	845 563	557 110	288 453	351 528
	Immobilisations financières (2)	Participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	53 617		53 617	56 213
		TOTAL	53 617		53 617	56 213
		Total I	905 707	563 636	342 070	407 741
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	239 440		239 440	120 363
		Autres créances	92 360		92 360	223 771
		TOTAL	331 801		331 801	344 135
	Divers	Autres titres				
		Valeurs mobilières de placement	1 055 305		1 055 305	1 455 305
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	770 366		770 366	516 960
		Charges constatées d'avance (4)	22 044		22 044	22 589
		Total II	2 179 516		2 179 516	2 338 989
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	3 085 224	563 636	2 521 587	2 746 731
Renvois		(1) Dont droit au bail				
		(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				
		(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents				
		Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle				
		Dons en nature restant à vendre				
		Autres				

Edité à partir de Loop V3.1.10

KPMG

Bilan passif

ASS Handi Lyon Rhône

Au : 31/12/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	987 030	987 030
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves		
		Report à nouveau	554 874	903 405
		Résultat de l'exercice	-275 565	-348 531
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	1 266 338	1 541 904
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges	364 113	325 115
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	215 098	215 098
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II	579 211	540 213
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 406	39 674
		Dettes fiscales et sociales	600 894	618 530
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	7 736	6 407
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance	21 000	
		Total III	676 037	664 613
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	2 521 587	2 746 731
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	676 037	664 613
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Edité à partir de Loop V3.1.10

KPMG

Compte de résultat

ASS Handi Lyon Rhône

Période de l'exercice 01/01/2016 31/12/2016
Période de l'exercice précédent 01/01/2015 31/12/2015

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	35 591	20 616
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	35 591	20 616
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations		
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	3 809 814	3 762 634
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	746 318	859 857
	Autres produits	2 658	414
	Total des produits d'exploitation I	4 594 382	4 643 523
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	27 905	20 096
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	812 821	918 489
	Impôts, taxes et versements assimilés	264 604	263 790
	Salaires et traitements	2 087 271	2 081 064
	Charges sociales	917 776	907 595
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations amortissements	85 953	83 053
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations provisions		
	Dotations d'exploitation • sur actif circulant : provisions		
	Dotations d'exploitation • pour risques et charges : provisions	360 471	303 894
	Subventions accordées par l'association		
	Autres charges		-895
	Total des charges d'exploitation II	4 556 803	4 577 090
	Résultat d'exploitation (I-II)	37 578	66 432
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges	2 351	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 708	59 014
	Total des produits financiers V	30 059	59 014
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	1 364	4 629
	Intérêts et charges assimilées	121	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	1 485	4 629
	Résultat financier (V-VI)	28 574	54 385
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	66 152	120 818
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier	18 331	17 149
	immobilier		

Edité à partir de Loop V2.1.10

KPMG

Compte de résultat (suite)

ASS Handi Lyon Rhône

Période de l'exercice 01/01/2016 31/12/2016
Période de l'exercice précédent 01/01/2015 31/12/2015
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	80 249
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	1	80 249
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	328 882	531 116
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		16 591
	Total des charges exceptionnelles VIII	328 882	547 708
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-328 880	-467 458
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	12 838	1 891
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		
Total des produits (I+III+V+VII+XI)	XIII	4 624 443	4 782 787
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	XIV	4 900 009	5 131 318
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-275 565	-348 531
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Edité à partir de Loop V3.1.10